

Faire du soutien aux jeunes dans la précarité une priorité

Mémoire présenté au ministre des Finances,
monsieur Éric Girard, dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2026-2027

Remis le 13 février 2026

Coalition Interjeunes



Liste des acronymes	3
La Coalition Interjeunes	4
Résumé	5
1. Les organismes d'ACA jeunesse : un maillon essentiel du filet social	7
2. Les graves conséquences du sous-financement	9
2.1 Des conditions salariales difficiles	9
2.2 Nos travailleuses et travailleurs en situation de précarité	11
2.3 Un important roulement de personnel et un recrutement difficile	12
2.4 Des organismes qui doivent pallier par des financements précaires	12
3. Mieux soutenir les organismes d'ACA jeunesse	13
3.1 Rehausser le financement à la mission	13
3.1.1 Revendications financières selon la méthode de calcul des seuils planchers	14
3.1.2 Une progression insuffisante du financement depuis 2019	14
3.2 L'indexation des subventions à la mission	17
3.3 Le financement des nouveaux organismes	18
4. La précarisation de la jeunesse	19
4.1 La faim progresse	19
4.2 La crise du logement	20
4.3 La crise de l'itinérance	20
4.4 Des revenus qui stagnent pour les moins fortunés	21
4.5 Un contexte qui alimente la détresse	22
5. Des solutions porteuses pour changer la tendance	24
Nos membres	27
Annexe	28
Références	30

Liste des acronymes

AGFGSQ	Association Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec
ACA	Action communautaire autonome
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
ICFC	Indice des coûts de fonctionnement du communautaire
IPC	Indice des prix à la consommation
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MPC	Mesure du panier de consommation
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PACTE	Programme d'action communautaire sur le terrain de l'Éducation
PAE	Programme d'aide aux employé·es
PAGAC	Plan d'action gouvernemental en action communautaire
PASUQ	Programme d'alimentation scolaire universel au Québec
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RACQ	Regroupement des Auberges du cœur du Québec
RERAQ	Regroupement des écoles de rue autonomes du Québec
RCLALQ	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
RMJQ	Regroupement des maisons des jeunes du Québec
ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
ROCQTR	Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
SPVM	Service de police de Montréal
TAL	Tribunal administratif du logement
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
UQAM	Université du Québec à Montréal

La Coalition Interjeunes

Le plus grand réseau d'organismes communautaires en soutien aux jeunes au Québec

Fondée en 1997, la Coalition Interjeunes représente les sept associations et regroupements québécois d'action communautaire autonome (ACA) jeunesse :

- l'Association Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec (AGFGSQ),
- le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ),
- le Regroupement des écoles de rue autonomes du Québec (RÉRAQ),
- le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ),
- le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ),
- le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD),
- le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR).

Aujourd'hui, la Coalition Interjeunes rassemble 450 organismes jeunesse répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Avec une moyenne de 35 années d'expérience sur le terrain, ces organismes démontrent une compréhension approfondie et actuelle des réalités de leur milieu, enrichie par des décennies d'engagement. Leurs actions rejoignent annuellement plus de 280 000 jeunes, principalement âgés de 12 à 30 ans.

La Coalition Interjeunes est un membre engagé du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Résumé

Considérant le sous-financement à la mission globale des organismes d'ACA jeunesse et un contexte socioéconomique marqué par la précarisation des jeunes, la Coalition Interjeunes demande au gouvernement de faire du soutien de la jeunesse québécoise une priorité et d'inscrire au prochain budget provincial des mesures structurantes à cet effet.

Demande 1

Considérant que l'ACA jeunesse est un maillon essentiel du filet social québécois et considérant les graves conséquences du sous-financement sur les conditions de vie de nos travailleurs et travailleuses, la Coalition Interjeunes demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'ACA jeunesse de 204 millions \$, soit une augmentation de :

- 187 millions \$ pour 330 organismes au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (Santé et Services sociaux) ;
- 17 millions \$ pour 70 organismes au programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) (Éducation).

Demande 2

Le rehaussement de 204 millions \$ étant intégré à celui demandé par le RQ-ACA, nous demandons au gouvernement d'investir 2,6 milliards \$ supplémentaires dans son prochain budget pour soutenir les 4 500 organismes d'ACA que compte le Québec.

Demande 3

Afin de maintenir l'engagement de l'État envers le milieu de l'ACA, la Coalition Interjeunes partage la demande du RQ-ACA et demande au gouvernement de s'engager à déposer un Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) 2027-2031.

Demande 4

La Coalition Interjeunes partage la demande du RQ-ACA et demande au gouvernement de porter le ratio du financement à la mission de l'ACA jeunesse et de l'ensemble des secteurs de l'ACA entre 80% et 100%.

Demande 5

La Coalition Interjeunes appuie la demande de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et du RQ-ACA et demande au gouvernement d'indexer à hauteur de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), soit 4% pour l'exercice financier 2026-2027, les subventions des organismes d'ACA jeunesse financés au PSOC.

Demande 6

Puisque le manque de reconnaissance officiel du principe de l'indexation fragilise son application, la Coalition Interjeunes demande au gouvernement d'inscrire explicitement le principe de l'indexation aux normes du PACTE.

Demande 7

Pour pérenniser les nouveaux organismes et répondre aux besoins émergents des jeunes, la Coalition demande au gouvernement de s'engager à financer à la mission au moins 10 nouveaux organismes d'ACA dans les deux prochaines années.

Demande 8

La Coalition Interjeunes demande au gouvernement de faire de la lutte à la précarisation de la jeunesse une priorité et d'inscrire au prochain budget provincial des mesures structurantes à cet effet, notamment pour la sécurité alimentaire, pour le logement social et abordable, pour la lutte à la pauvreté et à l'itinérance et pour un système scolaire équitable. Nous recommandons à ce titre au gouvernement de s'appuyer sur les solutions portées par le milieu communautaire et les organisations de la société civile.

Demande 9

Pour se donner les moyens d'agir, la Coalition Interjeunes recommande au gouvernement de mettre en place des mesures fiscales progressives assurant une meilleure répartition de la richesse. Nous recommandons à ce titre au gouvernement de s'appuyer sur les recommandations de la [Coalition Main rouge](#).

1. Les organismes d'ACA jeunesse : un maillon essentiel du filet social

Chaque année, les organismes d'ACA jeunesse soutiennent et accompagnent des milliers de jeunes partout au Québec, dont une jeunesse marginalisée pour qui les services publics sont parfois mal adaptés, inaccessibles ou simplement inexistants. Une étude réalisée par la Coalition Interjeunes entre 2021 et 2023 a permis de documenter le profil des jeunes qui fréquentent les organismes d'ACA jeunesse.¹ On y apprend que :

- 70% de nos organismes travaillent avec des jeunes qui vivent de **l'isolement social** ;
- Dans 43% des organismes, c'est plus de la moitié des jeunes reçus qui **ne mangeaient pas à leur faim** ;
- La moitié de nos organismes travaillent auprès de jeunes qui ont vécu ou vivent des **épisodes d'itinérance** et 88% voient des jeunes qui vivent de **l'instabilité résidentielle** ;
- 74% des jeunes adultes dans les Auberges du cœur vivent en **situation de pauvreté** et 71% des jeunes dans les écoles de la rue reçoivent des prestations d'**aide sociale** ;
- Dans le 1/3 de nos organismes, c'est plus de la moitié des jeunes qui ne sont pas en mesure de **se déplacer** pour participer à leurs activités quotidiennes.

¹ Coalition Interjeunes. (2024). *Rapports d'impact de l'action communautaire autonome jeunesse*. <https://interjeunes.org/etude-dimpact/>

La même étude a permis de documenter l'étendue des impacts de nos organismes pour les jeunes. On y apprend que :

- 84% des jeunes qui fréquentent un organisme d'ACA jeunesse affirment qu'ils et elles peuvent toujours y **trouver de l'aide** ;
- 88% des jeunes qui ont déjà fréquenté un organisme d'ACA jeunesse affirment que leur organisme leur a permis de **se sentir accepté-es** et 82% disent avoir **développé un cercle social** grâce à leur organisme ;
- 82% sont d'avis que l'organisme leur a permis de développer leur **estime personnelle** ;
- 73% des jeunes qui ont déjà fréquenté un organisme affirment que celui-ci leur a permis de développer de **meilleures habitudes de vie** et pour 78% des **comportements plus sécuritaires** ;
- 88% des jeunes qui ont déjà fréquenté une école de la rue ou un organisme de lutte au décrochage disent s'être **amélioré à l'école** grâce à l'organisme. 94% des jeunes affirment que leur organisme **facilite la poursuite de leur scolarité** ;
- 85% des jeunes qui ont déjà fréquenté un organisme d'ACA jeunesse ont affirmé avoir **développé des intérêts ou des passions** à l'organisme et 60% pratiquent toujours une activité découverte en organisme ;
- 87% des jeunes qui ont déjà fréquenté un organisme disent que celui-ci les a rendu-es **plus tolérant-es aux autres et à la différence** ;
- 90% des jeunes qui ont fréquenté un organisme disent être plus **impliqué-es dans leur communauté** grâce à leur organisme et 90% affirment que l'organisme les a aidés à **prendre la parole** et à **exprimer leurs idées et leurs opinions**.

L'étendue des actions des organismes d'ACA jeunesse est toutefois limitée par le sous-financement chronique de leur mission par le gouvernement.

2. Les graves conséquences du sous-financement²

Alors que le succès des organismes repose d'abord sur les intervenant·es qui y travaillent (leur approche, leur disponibilité, leur écoute, le lien de confiance qu'ils et elles tissent avec les jeunes), ces mêmes intervenant·es sont les premières et les premiers à faire les frais du sous-financement.

2.1 Des conditions salariales difficiles

Le travail communautaire reste trop souvent perçu comme du « cheap labor » accompli par une main-d'œuvre peu qualifiée ou « de vocation », ce qui freine sa reconnaissance.

Les intervenant·es en ACA jeunesse gagnent en moyenne 24,43 \$/h (médiane de 22,50\$), soit bien en deçà du salaire horaire moyen québécois de 32,94 \$/h observé en 2024 chez les employé·es non syndiqué·es.³ Chez les 25-30 ans, les jeunes qui travaillent en ACA jeunesse gagnent en moyenne 5,98 \$ de l'heure de moins que la moyenne canadienne pour ce groupe d'âge.⁴ Pourtant, 81% des intervenant·es dans nos organismes possèdent une formation postsecondaire, majoritairement dans les domaines du travail social, de l'éducation spécialisée et de l'intervention. Les comparaisons avec le secteur public montrent un écart flagrant de valorisation financière entre le milieu communautaire et le secteur public, malgré des compétences souvent similaires et des responsabilités équivalentes. Par exemple, en 2024-2025 l'échelon de départ pour les technicien·nes en travail social ou les éducatrices et éducateurs spécialisé·es dans le secteur public était de

² Coalition Interjeunes. (2025, 9 décembre). *Connaitre, reconnaître et valoriser les métiers d'ACA jeunesse*. <https://interjeunes.org/connaitre-reconnaitre-et-valorier-les-metiers-daca-jeunesse/>

³ Statistique Canada. (2025, 08 août). *Salaire hebdomadaire moyen, taux de salaire horaire et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon la situation syndicale, données annuelles*. (Tableau no^o 14-10-0134-01) [Jeu de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410013401&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=4.1&cubeTimeFrame.startYear=2020&cubeTimeFrame.endYear=2024&referencePeriods=20200101%2C20240101>

⁴ Institut de la statistique du Québec. (2025, 08 août). *Rémunération horaire des employés et employées à temps plein*. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/emploi/remuneration-horaireemployes-temps-plein>

27,01 \$, et pouvait atteindre jusqu'à 38,87 \$ au dernier échelon. Pour les travailleuses et travailleurs sociaux, les salaires variaient entre 29,50 \$ et 52,28 \$.⁵



Salaires horaires moyens

**Intervenant·es dans
l'ACA jeunesse**

24,43 \$

(Médiane de 22,50 \$)

**Employé·es non
syndiqué·es au Québec**

32,94 \$



Salaires dans le secteur public

**Éducateur·rices
spécialisé·es et
technicien·nes
en travail social**

27,01 \$ à 38,87 \$

**Employé·es non
syndiqué·es
au Québec**

29,50 \$ à 52,28 \$

Du côté des avantages sociaux, 47,9 % des travailleuses et travailleurs en ACA jeunesse déclarent bénéficier d'un régime de retraite, 54,9 % ont accès à des assurances collectives et seulement 36,3 % disposent d'un programme d'aide aux employé·es (PAE). À cause des bas salaires, plusieurs travailleurs et travailleuses refusent ces avantages parce qu'ils et elles ne peuvent pas se permettre de déduction supplémentaire sur leur paye.

⁵ CPNSSS. (2025, 15 août). *Titres d'emploi, salaires et primes*. Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux : <https://cpnsss.gouv.qc.ca/titres-demploi-et-salaires>

2.2 Nos travailleuses et travailleurs en situation de précarité

Le retard dans les conditions salariales affecte directement les conditions de vie de nos travailleuses et travailleurs :

- 43% des intervenant·es considèrent que leur emploi les place en **situation de précarité financière** ;
- 25% des travailleuses et travailleurs dans nos organismes se disent **incapables de couvrir leurs besoins de base**. 11% ont eu recours à une **banque alimentaire** dans la dernière année ;
- 62% des travailleuses et travailleurs en ACA jeunesse consacrent **30% ou plus de leur revenu au logement** ;
- 45% des intervenant·es ont dû **renoncer à des dépenses essentielles dans la dernière année**. 76% ont réduit ou abandonné des loisirs et activités sociales : restaurant, cinéma, sport, voyages ;
- Seulement 11% des travailleuses et travailleurs pourraient **subvenir à leurs besoins plus de 3 mois** si elles ou ils perdaient leur revenu principal et 31% ne pourraient subvenir à leurs besoins **plus de 2 semaines** ;
- 1/3 des intervenant·es **occupe un ou plusieurs autres emplois** pour compléter son revenu ;
- 29% des travailleuses et travailleurs déclarent qu'elles ou ils seraient **incapables quitter leur situation de vie actuelle** (relation, colocation, domicile familial) pour des raisons financières.

Considérant que 74% des travailleurs et travailleuses dans l'ACA jeunesse s'identifient au genre féminin et que la moitié de nos intervenant·es ont moins de 30 ans, rehausser le financement à la mission des organismes d'ACA est une mesure concrète d'équité en emploi, contribuant à améliorer les conditions de vie des jeunes et des femmes et à lutter contre la précarité économique.

2.3 Un important roulement de personnel et un recrutement difficile

Les bas salaires et l'accès inégal aux avantages sociaux entraînent un important roulement de personnel, surtout chez les intervenant·es :

- 80% quittent leur organisme avant d'atteindre cinq ans d'ancienneté ;
- plus de la moitié (57%) sont en poste depuis moins de deux ans et ;
- un quart (27%) sont en poste depuis moins d'un an seulement.

Cela implique pour les organismes d'avoir à investir beaucoup de temps et de ressources pour sans cesse recruter, intégrer et former des recrues qu'on risque de perdre au profit de milieux offrant de meilleures conditions. En 2023, 71 % des organismes déclaraient avoir perdu des employés au cours de la dernière année, principalement pour des raisons financières (46 %). De plus, 40 % mentionnaient ne pas avoir réussi à combler certains postes vacants, faute de candidatures.

Le rehaussement du financement des organismes d'ACA jeunesse permettrait d'attirer et de retenir du personnel qualifié, et de reconnaître l'expertise du travail communautaire comme maillon essentiel du filet social.

2.4 Des organismes qui doivent pallier par des financements précaires

Pour pallier le sous-financement, les organismes doivent se tourner vers des financements par projet et vers des fondations alors que ces financements :

- **sont précaires** : leur durée est limitée et leur reconduction est incertaine. Elle repose sur le bon vouloir du bailleur de fonds et sur la disponibilité des fonds.
- **génèrent énormément de travail supplémentaire** : surcharge administrative (formulaires, redditions de comptes, etc.) et obligation de réinventer continuellement ses activités alors que sa mission principale est sous-financée. Toutes ces tâches administratives représentent autant de temps grugé à la mission des organismes et qui n'est pas consacré à l'intervention pour les jeunes.

- **menacent l'autonomie** des organismes : les financements par projet et philanthropiques sont attachés à des objectifs spécifiques définis par les bailleurs de fonds. Les organismes se trouvent souvent contraints d'orienter leurs actions en fonction de ces objectifs au détriment de leur mission première.

L'**autonomie**, c'est l'ingrédient essentiel qui fait toute la force et la particularité des organismes d'ACA jeunesse. C'est ce qui garantit leur souplesse et leur liberté d'intervention nécessaires pour s'adapter aux besoins des jeunes et répondre à ceux-ci de manière innovante. Quand on parle d'autonomie des organismes d'ACA, on fait référence au « pouvoir de déterminer ses fondements [sa mission], ses pratiques, son financement, sa gestion, son action politique et ses alliances en fonction des besoins et des réalités de ses membres et de sa communauté. »⁶ Le financement à la mission globale est le seul mode de financement qui garantit la protection de l'autonomie de nos organismes.

Par sa *Politique de reconnaissance de l'action communautaire* adoptée en 2001, l'État québécois reconnaît explicitement l'autonomie des organismes d'ACA et s'est engagé à respecter cette dernière.⁷

3. Mieux soutenir les organismes d'ACA jeunesse

3.1 Rehausser le financement à la mission

Le financement à la mission actuel de l'ACA jeunesse ne représente que **31% des besoins financiers** exprimés par les organismes. Le manque à gagner entre le financement actuel et les besoins des organismes s'élève à 204 millions \$.

⁶ Obad-Fathallah, H. (2023). *L'autonomie des organismes d'action communautaire autonome (ACA) au Québec : Définition et facteurs d'influence*. [Cahier synthèse]. Observatoire de l'ACA.

https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie_Definition_Synthese.pdf

⁷ Gouvernement du Québec. (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf

3.1.1 Revendications financières selon la méthode de calcul des seuils planchers

Les demandes financières de la Coalition Interjeunes et de ses membres s'appuient sur la démarche des seuils planchers de financement portée par le RQ-ACA depuis 2022. Cette démarche consiste pour les organismes à ce que les demandes financières auprès des ministères soient basées sur un montant minimum nécessaire aux organismes d'ACA pour pouvoir réaliser leur mission et offrir des conditions de travail qui assurent la dignité et le bien-être des travailleurs et travailleuses. Tout en ayant une base solide de calcul commune, les seuils planchers sont adaptés en fonction du type d'organisme (ex. milieu de vie, hébergement, etc.), du secteur d'activité et des caractéristiques particulières des organismes (ex. région, taille, etc.).⁸ Au cœur de cette démarche et de nos demandes financières se trouve la volonté d'offrir de meilleures conditions de travail et de rattraper les importantes inégalités salariales qui touchent le milieu communautaire.

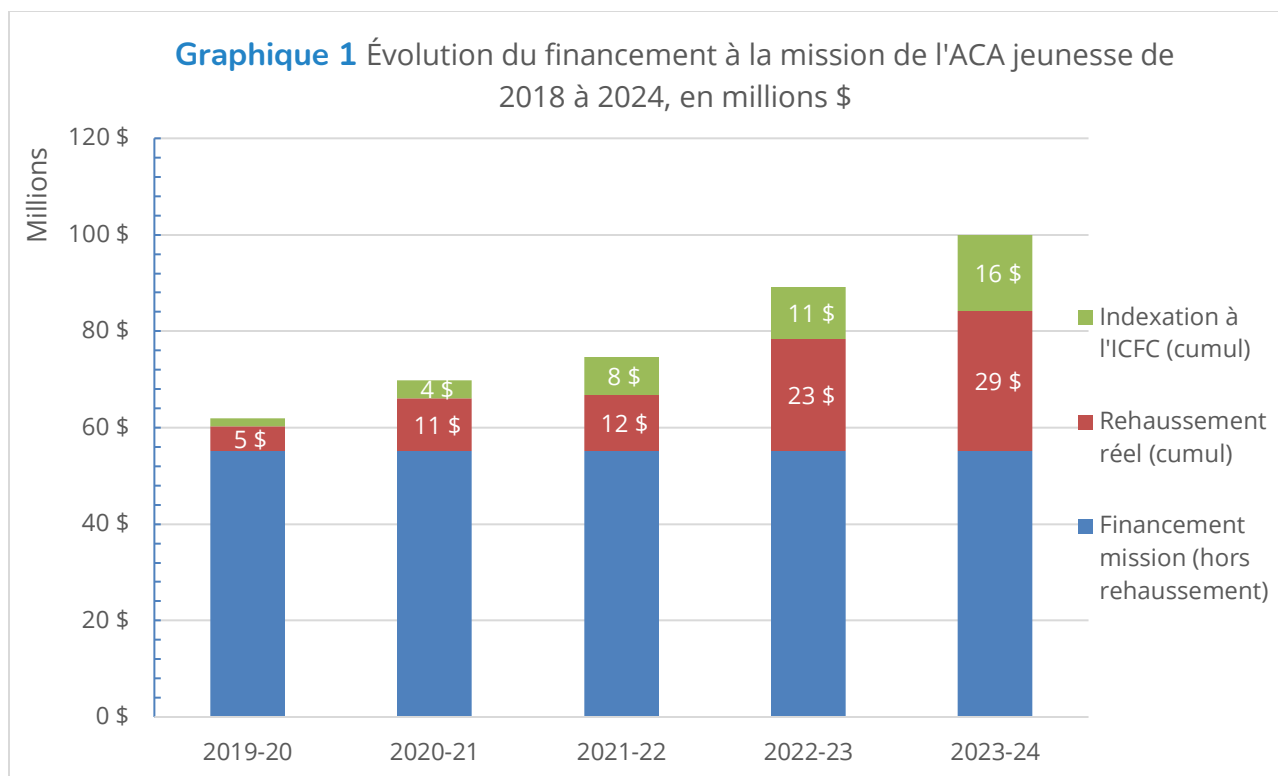
3.1.2 Une progression insuffisante du financement depuis 2019

Depuis 2019 et la mise en œuvre du PAGAC en 2022, les organismes d'ACA jeunesse ont pu profiter d'un certain rehaussement de leur financement à la mission. Le graphique ci-dessous illustre cette progression entre 2019 et 2024 tout en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts de fonctionnement des organismes.⁹ Sur la période, le gouvernement a investi 44 millions \$ supplémentaire dans le financement à la mission des organismes d'ACA jeunesse. De ces 44 millions \$:

- **15,7 millions \$ ont permis de couvrir la hausse des coûts de fonctionnement des organismes** alors que,
- **29,1 millions \$ ont constitué un rehaussement réel** du financement à la mission, pour une croissance de 53% sur la période.

⁸ Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2024). *Seuils planchers du RQ-ACA. Méthode de calcul commune*. <https://rq-aca.org/wp-content/uploads/2024/05/Seuil-plancher-du-RQACA-v4.pdf>

⁹ Voir à l'annexe 1 pour les détails de calcul de la hausse des coûts de fonctionnement.



Sources

Gouvernement du Québec. (2025). *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires pour 2023-2024*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/soutien_finan_reg/2024/LI_soutien-fin-org-communautaires-ttes-regions_MESS_2023-2024.xls

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *L'indice des coûts de fonctionnement du communautaire : une revendication pour vraiment maintenir nos capacités d'action*. <https://trpocb.org/icfc/>

Institut de la statistique du Québec. (2026, 19 janvier). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002 = 100)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-indice-ensemble-canada-quebec-rmr-montreal-quebec-moyennes-annuelles>

Statistique Canada. (2025, 27 mars). *Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles*. (Tableau n° 14-10-0204-01) [Jeu de données] <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020401>

Nous saluons les investissements réalisés par le gouvernement dans la période 2018-2024 pour soutenir la mission des organismes d'ACA jeunesse. Toutefois, on se doit de rappeler que l'indexation des subventions à la mission est un minimum qui équivaut au maintien du financement et de la capacité d'action des organismes. Le rehaussement de 29,1 millions \$ sur la période est significatif et important, mais ne constitue qu'une portion du manque à gagner de 204 millions \$ de nos 457 organismes. Considérant le sous-financement de nos missions, nous sommes inquiets de constater que la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire n'a toujours pas confirmé le renouvellement du PAGAC et d'engagements futurs du gouvernement.

Au niveau de la proportion du financement à la mission de l'ACA jeunesse par rapport aux autres modes de financement (projet et entente de services), celle-ci s'est relativement maintenue sur la période et était de 74% en 2023-2024. Afin de respecter le principe de prépondérance du financement à la mission mis de l'avant dans la Politique en action communautaire de 2001, nous estimons plutôt, comme le RQ-ACA, que la proportion de financement à la mission devrait être de 80% au minimum.

Demande 1

Considérant que l'ACA jeunesse est un maillon essentiel du filet social québécois et considérant les graves conséquences du sous-financement sur les conditions de vie de nos travailleurs et travailleuses, la Coalition Interjeunes demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'ACA jeunesse de 204 millions \$, soit une augmentation de :

- 187 millions \$ pour 330 organismes au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (Santé et Services sociaux) ;
- 17 millions \$ pour 70 organismes au programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) (Éducation).

Demande 2

Le rehaussement de 204 millions \$ étant intégré à celui demandé par le RQ-ACA, nous demandons au gouvernement d'investir 2,6 milliards \$ supplémentaires dans son prochain budget pour soutenir les 4 500 organismes d'ACA que compte le Québec.

Demande 3

Afin de maintenir l'engagement de l'État envers le milieu de l'ACA, la Coalition Interjeunes partage la demande du RQ-ACA et demande au gouvernement de s'engager à déposer un Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) 2027-2031.

Demande 4

La Coalition Interjeunes partage la demande du RQ-ACA et demande au gouvernement de porter le ratio du financement à la mission de l'ACA jeunesse et de l'ensemble des secteurs de l'ACA entre 80% et 100%.

3.2 L'indexation des subventions à la mission

L'indexation des subventions à la mission est essentielle pour le maintien de la capacité d'action des organismes. L'indice de référence généralement utilisé par les ministères est l'Indice des prix à la consommation (IPC) qui ne reflète pas la structure des coûts de fonctionnement d'un organisme, mais qui est plutôt basé sur le panier de consommation des ménages. Dans l'objectif de remédier à cette incohérence, la TRPOCB en collaboration avec des professeurs de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM a développé l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Cet indice reflète la variation réelle des coûts de fonctionnement des groupes d'ACA, puisqu'il est constitué aux 2/3 par la variation annuelle des salaires, principal poste de dépense des organismes, et au 1/3 par l'IPC.¹⁰ Au cours des quatre dernières années, l'écart entre l'ICFC revendiqué et l'indexation versée au PSOC a varié entre 0,9 et 1,35 point de pourcentage. Il s'agit d'un écart qui à la fois, s'il était comblé, ferait une grande différence pour les organismes d'ACA et qui serait imperceptible sur les finances de l'État.

¹⁰ Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *L'indice des coûts de fonctionnement du communautaire : une revendication pour vraiment maintenir nos capacités d'action*. <https://trpocb.org/icfc/>

Demande 5

La Coalition Interjeunes appuie la demande de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et du RQ-ACA et demande au gouvernement d'indexer à hauteur de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), soit 4% pour l'exercice financier 2026-2027, les subventions des organismes d'ACA jeunesse financés au PSOC.

Demande 6

Puisque le manque de reconnaissance officiel du principe de l'indexation fragilise son application, la Coalition Interjeunes demande au gouvernement d'inscrire explicitement le principe de l'indexation aux normes du PACTE.

3.3 Le financement des nouveaux organismes

C'est pour aider les jeunes, pour répondre à des besoins émergents et/ou encore pour pallier l'absence de services dans certains milieux que les communautés se mobilisent et mettent sur pied de nouveaux organismes. Il peut être très difficile, voire impossible pour un nouvel organisme de développer et de maintenir ses activités dans le temps sans financement à la mission globale. Les regroupements membres d'Interjeunes sont déjà en lien avec une dizaine d'organismes d'ACA jeunesse en développement qui vont avoir besoin d'un premier financement à la mission au courant des deux prochaines années pour être en mesure de poursuivre leurs activités, soit :

- 4 auberges du cœur ;
- 5 écoles de la rue et ;
- 1 organisme de lutte au décrochage.

Ce nombre n'inclut que les organismes dont on connaît déjà l'existence.

Demande 7

Pour pérenniser les nouveaux organismes et répondre aux besoins émergents des jeunes, la Coalition demande au gouvernement de s'engager à financer à la mission au moins 10 nouveaux organismes d'ACA dans les deux prochaines années.

4. La précarisation de la jeunesse

La Coalition Interjeunes fait le constat d'une précarisation de la jeunesse québécoise : l'augmentation du coût de la vie plus rapide que celle des revenus, l'insécurité alimentaire, la crise du logement et la crise de l'itinérance touchent de plein fouet les jeunes du Québec. Cette précarisation alimente en retour un ensemble de problèmes sociaux vécus par les jeunes, comme la détresse et les problèmes de santé mentale, le décrochage, la consommation, la violence ou encore la criminalité. Nous interpellons le gouvernement pour qu'il agisse de manière ferme face à la précarisation.

4.1 La faim progresse

Entre 2020 et 2025, les prix de l'alimentation ont augmenté de 28,2% au Québec.¹¹ Selon les bilans-faims annuels des banques alimentaires, les dépannages alimentaires ont augmenté de 121% entre 2019 et 2025¹² et la moitié de ces dépannages sont destinés à des jeunes de moins de 30 ans.¹³ Du côté des données de Statistiques Canada, on peut constater qu'en 2023, environ 25% des jeunes de 18 à 34 ans ont vécu une situation d'insécurité alimentaire au Québec, soit environ deux fois plus qu'en 2019. La progression de l'insécurité alimentaire serait beaucoup plus rapide chez les moins de 35 ans que dans le reste de la population.¹⁴

¹¹ Boucher, G. (2025, 27 octobre). *Forte augmentation des inégalités de revenus depuis la pandémie au Québec*. Observatoire québécois des inégalités. <https://observatoiredesinegalites.com/forte-augmentation-des-inegalites-de-revenu-depuis-la-pandemie-au-quebec/>

¹² Données compilées à partir de :

Les banques alimentaires du Québec. (2025). *Bilan-faim : Québec 2025*.

https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2025/10/Bilan-faim_2025.pdf ET

Les banques alimentaires du Québec. (2019). *Bilan-faim : Québec 2019*.

https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/09/BAQ_Bilan-Faim-2019.pdf

¹³ Banques alimentaires Canada. (2025). [Bilan-faim 2025] *Statistiques des utilisateurs – QC*.

<https://foodbankscanada.ca/fr/la-faim-au-canada/bilan-faim/statistiques-des-utilisateurs/qc/>

¹⁴ Statistiques Canada. (2025, 1^{er} mai). *Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques* (Tableau no^o 13-10-0835-01) [Jeu de données].

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083501&pickMembers%5B0%5D=1.1&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endYear=2023&referencePeriods=20190101%2C20230101>

4.2 La crise du logement

Entre 2020 et 2025, les coûts du logement ont augmenté de 31,4%.¹⁵ Selon le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), l'augmentation des prix pour les nouveaux loyers atteindrait 50% entre 2020 et 2024.¹⁶ Cette hausse faramineuse des coûts touche particulièrement les jeunes à la recherche d'un loyer dans leur passage à la vie adulte. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), déjà en 2021, 27% des jeunes de 15 à 29 ans vivaient dans un logement non acceptable (non abordable et/ou de taille ou de qualité non convenable), soit près de 370 000 jeunes. Chez les jeunes qui vivent hors du foyer parental, cette proportion grimpe à 55% chez les 15-19 ans et à 40% chez les 20-24 ans.¹⁷

4.3 La crise de l'itinérance

Texte 11 La crise de l'itinérance est directement liée à celle du logement. Selon les données du recensement réalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'itinérance visible aurait augmenté de 44% entre 2018 et 2022 et l'expulsion d'un loyer serait le principal point de bascule vers la rue chez les personnes interrogées.¹⁸ Le nombre d'évictions frauduleuses a par ailleurs explosé dans les dernières années. Entre 2018-2019 et 2024-2025, le nombre d'audiences pour des reprises de logement au Tribunal administratif du logement (TAL) a pratiquement triplé, passant de 1 061 à 3 126.¹⁹ Le Service de police de Montréal (SPVM) confirme d'ailleurs un changement de profil des personnes en situation d'itinérance : plus de femmes, plus de jeunes et plus de personnes

¹⁵ Boucher, G. *Op.cit.*

¹⁶ Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. (2024). *Les loyers explosent, un contrôle s'impose!*. [Campagne]. <https://rclalq.qc.ca/campagne/loyers-explosent/>

¹⁷ Institut de la statistique du Québec. (2023, 30 mai). *Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans. Logement acceptable*. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/conditions-vie/logement>

¹⁸ Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). *Tout le monde compte. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

¹⁹ Bureau d'Animation et d'Information Logement. (2025, 4 décembre). *Un nombre inquiétant d'évictions malgré la présence d'un moratoire, dénonce le BAIL de Québec*. <https://www.lebail.qc.ca/un-nombre-inquietant-deviction-malgre-la-presence-dun-moratoire-denonce-le-bail-de-quebec/>

dont des difficultés financières sont le principal point de bascule vers la rue.²⁰ Cette progression de l'itinérance a des effets catastrophiques pour les jeunes et les personnes qui la vivent. L'année 2024 a d'ailleurs été marquée par un funeste nombre record de personnes décédées dans la rue.²¹

4.4 Des revenus qui stagnent pour les moins fortunés

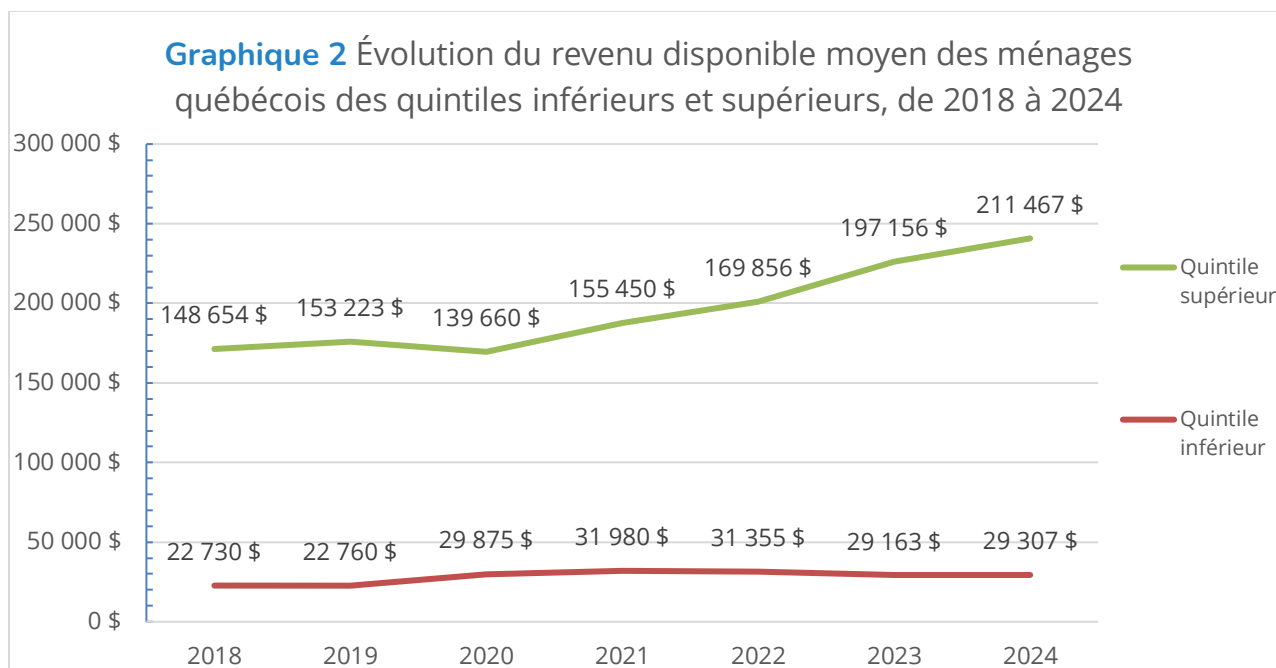
D'après les données de Statistiques Canada et comme soulevé par l'Observatoire québécois des inégalités, depuis 2018, le revenu moyen des ménages du quintile inférieur sur l'échelle des revenus a progressé de 29% (6 577\$) alors que le revenu moyen des ménages du quintile supérieur a progressé de 42% (62 813\$), soit pratiquement dix fois plus en valeur absolue. Après une hausse de leur revenu en 2020 et 2021 en contexte pandémique, il est très inquiétant de constater que les ménages du quintile le moins fortuné ont vu leur revenu moyen reculer de 2%.²² Ces tendances, qui sont le reflet des choix économiques et fiscaux des dernières années, montrent clairement que l'évolution des revenus des personnes les moins fortunées n'ont pas suivi l'explosion des coûts de l'alimentation et du logement. Ce sont ces personnes, moins fortunées, qui sont les premières à en subir les conséquences.

²⁰ Lecomte, A.M. (2026, 10 février). Des adolescents aussi jeunes que 12 ans commettent des crimes, s'inquiète le SPVM. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2227471/jeunes-criminels-spvm>

²¹ Brouillette, M. et coll. (2023, novembre). *L'alimentation scolaire au Québec : état des lieux, perspectives et pistes d'action*. Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec. https://b75a05c1-96b6-4235-8956-c252638c945c.filesusr.com/ugd/380151_66e744dc5a18410d9c4ae4a56a8b0a22.pdf

²² Boucher, G., *Op. cit.* ET

Statistique Canada. (2026, 29 janvier). *Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, Canada, provinces et territoires, annuel (x 1 000 000)*. (Tableau n° 36-10-0588-01). [Jeu de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610058801>



Source

Statistique Canada. (2026, 29 janvier). Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, Canada, provinces et territoires, annuel (x 1 000 000). (Tableau n° 36-10-0588-01). [Jeu de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610058801>

4.5 Un contexte qui alimente la détresse

La précarisation de la jeunesse alimente à son tour un ensemble de problèmes sociaux vécus par les jeunes, comme :

- **La détresse et les problèmes familiaux** : les signalements à la protection de la jeunesse ont augmenté de 20% entre 2020 et 2025 ; ²³

²³ Les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux. (2025). *Au-delà d'un signalement. Protéger les enfants collectivement. Bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux 2025*. Gouvernement du Québec. http://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciussscsmtl/files/media/document/Actu_2025_06_19_BilanDPI.pdf

- **Les problèmes de santé mentale** : selon les chiffres de l'ISQ, 41% des jeunes d'âge secondaire se disent à un niveau élevé de détresse psychologique. La pauvreté est le premier facteur de la santé mentale et du bien-être ; ²⁴
- **La consommation** : bien que le Québec soit relativement épargné à l'heure actuelle, une grave crise des opioïdes fait rage au Canada.²⁵ Entre 2019 et 2021, le quart des décès chez les jeunes de 20 à 39 ans au pays ont été causés par les opioïdes ; ²⁶
- **La violence et la criminalité** : on assiste au retour à des taux de crimes prépandémiques chez les jeunes et à l'augmentation de la prévalence des crimes avec violence.²⁷ Le recrutement de jeunes en bas âge inquiète également.

²⁴ Institut de la statistique du Québec. (2024). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023*. Gouvernement du Québec.

²⁵ Institut national de santé publique du Québec. (2025, 19 septembre). *Décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec, juillet 2017 à juin 2025*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/deces-intoxication/intoxication-suspectee> ET

Institut national de santé publique du Québec. (2025, 19 septembre). *Indicateurs d'intoxications suspectées aux opioïdes ou autres drogues au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/indicateurs-intoxications-suspectees>

²⁶ Meloche-Holubowski, M. (2024, 15 avril). Le quart des décès chez les jeunes adultes au Canada causés par les opioïdes. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2063885/opioides-deces-morts-canada-jeunes-adultes-2021#:~:text=Le%20nombre%20d'ann%C3%A9es%20de,les%2030%20%C3%A0%2039%20ans>

²⁷ Posca, J. (2025, 20 août). *Criminalité chez les jeunes : quand PSPP déforme la réalité*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autre/criminalite-jeunes/>

5. Des solutions porteuses pour changer la tendance

Ce contexte difficile nous inquiète. Pour freiner la précarisation de la jeunesse québécoise et pour éviter les conséquences désastreuses qu'accompagneraient une aggravation des phénomènes en jeu (explosion des coûts du logement, itinérance, crise des opioïdes, etc.), nous sommes d'avis que le gouvernement doit mettre en place des mesures structurantes à cet effet et, à ce titre, s'inspirer des solutions mises de l'avant par le milieu communautaire et par des organismes de la société civile qui, au fil des années ont développé une expertise avérée dans leur secteur d'activité. On se propose ici de présenter des solutions qui nous semblent porteuses et qui méritent la considération de nos décideurs et décideuses.

Tout d'abord, soutenir les organismes d'ACA jeunesse, c'est aussi lutter contre la précarisation de la jeunesse. Offrir un lit et un soutien à des jeunes en situation d'itinérance, aider des milliers de jeunes à ne pas décrocher de l'école ou à poursuivre leur éducation, tisser des liens et contrer l'exclusion des jeunes marginalisés, agir en prévention et donner un espace aux jeunes pour qu'ils et elles puissent se rassembler et développer leur pouvoir d'agir... ce sont autant d'exemples qui font partie du quotidien de nos organismes. À des fréquences diverses, se sont 89% des organismes d'ACA jeunesse qui font du dépannage alimentaire, 94% qui donnent des produits d'hygiène pour dépanner, 87% qui offrent des vêtements en dépannage et 81% qui offrent des titres de transport. L'enjeu de la précarisation de la jeunesse dépasse toutefois notre mission et notre rôle et demande des programmes et des services publics forts.

Pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire chez les jeunes, une solution porteuse est la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire universel, comme le documente le [**Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec \(PASUQ\)**](#). Une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) nous apprend que l'aide alimentaire scolaire est largement sous-financée au Québec. Malgré une bonification significative depuis 2017, le ministère de l'Éducation y investit 67 millions \$ dans les écoles primaires et secondaires, soit seulement 0,38\$ par jour par élève

ou 0,35% de son budget total. En comparaison, la Finlande investit 6% de son budget en éducation dans l'alimentation scolaire.²⁸

Pour s'attaquer à la crise du logement, une solution porteuse est de construire davantage de logements sociaux. Pour avoir un effet stabilisateur sur les prix du logement, le [Front d'action populaire en réaménagement urbain \(FRAPRU\)](#) ainsi que le Réseau québécois des OSBL d'habitation demandent de doubler l'offre de logements sociaux au Québec pour qu'elle atteigne 20% du parc immobilier.²⁹ Pour arriver à cette cible, le FRAPRU demande au gouvernement de se doter d'une stratégie à long terme et de construire au moins 10 000 logements sociaux par année.³⁰ Alors qu'on se réjouit qu'il y ait actuellement 10 000 logements sociaux en chantier au Québec, seuls 6 187 logements sociaux ont été construits entre 2016 et 2021.³¹

Pour s'attaquer à la crise de l'itinérance, une solution porteuse est de se doter de cibles ambitieuses en matière de lutte à la pauvreté et de respecter l'engagement pris en 2002 par le gouvernement de faire du Québec l'une des nations industrialisées où l'on retrouve le moins de personnes en situation de pauvreté à l'échelle internationale. Par exemple, parmi ses cibles prioritaires, le [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#) demande le rehaussement des protections publiques pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 24 700\$ par année (2024). Le Collectif demande également un salaire minimum suffisant pour qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine puisse vivre hors de la pauvreté.³²

²⁸ Plourde, A. (2023, août). *Un programme universel d'alimentation scolaire pour le Québec. État des lieux, bienfaits et estimation des coûts*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/PASUQ-WEB.pdf>

²⁹ Brassard-Lecours, G. et Isaac Peltz. (2025, 2 juillet). *Se loger autrement : des solutions durables à la crise du logement*. Pivot. <https://pivot.quebec/2025/07/02/se-loger-autrement-des-solutions-durables-a-la-crise-du-logement/>

³⁰ Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2025, 11 décembre). *Rapport de la SCHL : La pénurie de logements se résorbe, mais la crise s'aggrave dangereusement*. [Communiqué]. <https://www.frapru.qc.ca/schl2025/>

³¹ Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2022, décembre). *Crises du logement et droits humains au Québec. Rapport à la Défenseure fédérale du droit au logement*. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/RapportCriseLogementDroitsHumains.pdf>

³² Collectif pour un Québec sans pauvreté. *Revendications*. <https://www.pauvrete.qc.ca/revendications/>

Une autre solution porteuse pour lutter contre la pauvreté est de s'attaquer au phénomène de l'école à trois vitesses. La concentration des élèves provenant de milieux aisés et des élèves les plus performants dans les écoles privées et dans les programmes sélectifs de l'école publique accentue les écarts de performance, au détriment des élèves en difficulté et des élèves provenant de milieux socioéconomiques défavorisés.³³ Par exemple, une étude de 2019 révélait que 60% des élèves ayant fréquentés une école secondaire privée poursuivent leurs études jusqu'à l'université, alors que cette proportion est de 51% pour les élèves ayant fréquentés un programme sélectif à l'école publique et de seulement 15% pour les élèves ayant fréquenté l'école publique dite ordinaire.³⁴ Un Plan pour un système scolaire commun a été élaboré par le mouvement citoyen l'[école ensemble](#) pour enrayer l'école à trois vitesses et ses graves conséquences sur les jeunes. Ce Plan jouit déjà d'un large appui de la société civile.

Demande 8

La Coalition Interjeunes demande au gouvernement de faire de la lutte à la précarisation de la jeunesse une priorité et d'inscrire au prochain budget provincial des mesures structurantes à cet effet, notamment pour la sécurité alimentaire, pour le logement social et abordable, pour la lutte à la pauvreté et à l'itinérance et pour un système scolaire équitable. Nous recommandons à ce titre au gouvernement de s'appuyer sur les solutions portées par le milieu communautaire et les organisations de la société civile.

Demande 9

Pour se donner les moyens d'agir, la Coalition Interjeunes recommande au gouvernement de mettre en place des mesures fiscales progressives assurant une meilleure répartition de la richesse. Nous recommandons à ce titre au gouvernement de s'appuyer sur les recommandations de la [Coalition Main rouge](#).

³³ Conseil supérieur de l'éducation. (2016). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. Remettre le cap sur l'équité*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/2016-10-remettre-le-cap-sur-lequite-rapport-etats-besoins-2014-2016.pdf>

³⁴ Dubois, K. (2022, 5 décembre). L'école québécoise ne donne pas des chances égales à tous. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-12-05/l-ecole-quebecoise-ne-donne-pas-des-chances-egales-a-tous.php>

Nos membres

La Coalition Interjeunes rassemble les sept regroupements et association d'organismes d'action communautaire autonome jeunesse au Québec.

Association Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec (AGFGSQ) :

<https://regionquebec.grandsfreresgrandessoeurs.ca/>

Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) :

<https://www.aubergesducoeur.org/>

Regroupement des écoles de rue autonomes du Québec (RÉRAQ) :

<https://reraq.org/>

Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) : <https://rmjq.org/>

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) : <https://www.rocjq.org/>

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) : <https://roclld.org/>

Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR) : <https://rocqtr.org/>

Annexe 1

Calcul de l'évolution du financement à la mission de l'ACA jeunesse

Le graphique 1 présente l'évolution du financement à la mission des organismes d'ACA jeunesse de 2019 à 2024 ainsi que la valeur qu'aurait représentée l'indexation de ce financement à la hauteur de l'ICFC. L'indexation des subventions à la mission permet de maintenir la valeur du financement dans le temps malgré la croissance des coûts de fonctionnement.

Les données sur le financement à la mission des organismes d'ACA jeunesse ont été compilées à partir de la version la plus récente des *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, publié par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.³⁵

L'indice des coûts de fonctionnement du communautaire a été calculé à partir de la méthode proposée par la TRPOCB.³⁶ 2/3 de l'indice est composé de la variation annuelle de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec. Nous avons ici utilisé les données de Statistiques Canada.³⁷ L'autre 1/3 de l'indice est composé de la variation annuelle de l'IPC. Nous avons ici utilisé les données de l'Institut de la statistique du Québec.³⁸

³⁵ Gouvernement du Québec. (2025). *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires pour 2023-2024*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/soutien_finan_reg/2024/LI_soutien-fin-org-communautaires-ttes-regions_MESS_2023-2024.xls

³⁶ Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *L'indice des coûts de fonctionnement du communautaire : une revendication pour vraiment maintenir nos capacités d'action*. <https://trpocb.org/icfc/>

³⁷ Statistique Canada. (2025, 27 mars). *Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles*. (Tableau n° 14-10-0204-01) [Jeu de données] <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020401>

Tableau 1 Rémunération hebdomadaire moyenne, Indice des prix à la consommation et indice des coûts de fonctionnement du communautaire au Québec, de 2018 à 2024.

Période	Rémunération hebdomadaire moyenne (2/3)	IPC (1/3)	ICFC
2018-2019	2,78%	1%	2,19%
2019-2020	3,14%	1,7%	2,66%
2020-2021	3,57%	2,1%	3,08%
2021-2022	7,8%	0,8%	5,5%
2022-2023	3%	3,8%	3,3%
2023-2024	4%	6,7%	4,9%

³⁸ Institut de la statistique du Québec. (2026, 19 janvier). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002 = 100)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-indice-ensemble-canada-quebec-rmr-montreal-quebec-moyennes-annuelles>

Références

Banques alimentaires Canada. (2025). [Bilan-faim 2025] *Statistiques des utilisateurs* – QC. <https://foodbankscanada.ca/fr/la-faim-au-canada/bilan-faim/statistiques-des-utilisateurs/qc/>

Boucher, G. (2025, 27 octobre). *Forte augmentation des inégalités de revenus depuis la pandémie au Québec*. Observatoire québécois des inégalités. <https://observatoiredesinegalites.com/forte-augmentation-des-inegalites-de-revenu-depuis-la-pandemie-au-quebec/>

Brassard-Lecours, G. et Isaac Peltz. (2025, 2 juillet). *Se loger autrement : des solutions durables à la crise du logement*. Pivot. <https://pivot.quebec/2025/07/02/se-loger-autrement-des-solutions-durables-a-la-crise-du-logement/>

Brouillette, M. et coll. (2023, novembre). *L'alimentation scolaire au Québec : état des lieux, perspectives et pistes d'action*. Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec. https://b75a05c1-96b6-4235-8956-c252638c945c.filesusr.com/ugd/380151_66e744dc5a18410d9c4ae4a56a8b0a22.pdf

Bureau d'Animation et d'Information Logement. (2025, 4 décembre). *Un nombre inquiétant d'évictions malgré la présence d'un moratoire, dénonce le BAIL de Québec*. <https://www.lebail.qc.ca/un-nombre-inquietant-deviction-malgre-la-presence-dun-moratoire-denonce-le-bail-de-quebec/>

Coalition Interjeunes. (2025, 9 décembre). *Connaitre, reconnaître et valoriser les métiers d'ACA jeunesse*. <https://interjeunes.org/connaitre-reconnaitre-et-valorier-les-metiers-daca-jeunesse/>

Coalition Interjeunes. (2024). *Rapports d'impact de l'action communautaire autonome jeunesse*. <https://interjeunes.org/etude-dimpact/>

Coalition Main rouge. (2021). *+ 10 milliards \$ de solutions pour une société plus juste*. <https://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

Collectif pour un Québec sans pauvreté. *Revendications*. <https://www.pauvrete.qc.ca/revendications/>

Conseil supérieur de l'éducation. (2016). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. Remettre le cap sur l'équité*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/2016-10-remettre-le-cap-sur-lequite-rapport-etats-besoins-2014-2016.pdf>

CPNSSS. (2025, 15 août). *Titres d'emploi, salaires et primes*. Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux : <https://cpnsss.gouv.qc.ca/titres-demploi-et-salaires>

Dubois, K. (2022, 5 décembre). L'école québécoise ne donne pas des chances égales à tous. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-12-05/l-ecole-quebecoise-ne-donne-pas-des-chances-egales-a-tous.php>

École ensemble. *Le Plan*. <https://www.ecoleensemble.com/reseaucommun>

Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2025, 11 décembre). *Rapport de la SCHL : La pénurie de logements se résorbe, mais la crise s'aggrave dangereusement*. [Communiqué]. <https://www.frapru.qc.ca/schl2025/>

Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2022, décembre). *Crises du logement et droits humains au Québec. Rapport à la Défenseure fédérale du droit au logement*. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/RapportCriseLogementDroitsHumains.pdf>

Gouvernement du Québec. (2025). *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires pour 2023-2024*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/soutien_finan_reg/2024/LI_soutien-fin-org-communautaires-ttes-regions_MESS_2023-2024.xls

Gouvernement du Québec. (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf

Institut national de santé publique du Québec. (2025, 19 septembre). *Décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec, juillet 2017 à juin 2025*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/deces-intoxication/intoxication-suspectee>

Institut national de santé publique du Québec. (2025, 19 septembre). *Indicateurs d'intoxications suspectées aux opioïdes ou autres drogues au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/indicateurs-intoxications-suspectees>

Institut de la statistique du Québec. (2026, 19 janvier). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002 = 100)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-indice-ensemble-canada-quebec-rmr-montreal-quebec-moyennes-annuelles>

Institut de la statistique du Québec. (2025, 08 août). *Rémunération horaire des employés et employées à temps plein*. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/emploi/remuneration-horaireemployes-temps-plein>

Institut de la statistique du Québec. (2024). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023*. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2023, 30 mai). *Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans. Logement acceptable*. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/conditions-vie/logement>

Lecomte, A.M. (2026, 10 février). Des adolescents aussi jeunes que 12 ans commettent des crimes, s'inquiète le SPVM. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2227471/jeunes-criminels-spvm>

Les banques alimentaires du Québec. (2025). *Bilan-faim : Québec 2025*. https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2025/10/Bilan-faim_2025.pdf

Les banques alimentaires du Québec. (2019). *Bilan-faim : Québec 2019*. https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/09/BAQ_Bilan-Faim-2019.pdf

Les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux. (2025). *Au-delà d'un signalement. Protéger les enfants collectivement. Bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux 2025*. Gouvernement du Québec. http://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/Actu_2025_06_19_BilanD PJ.pdf

Meloche-Holubowski, M. (2024, 15 avril). Le quart des décès chez les jeunes adultes au Canada causés par les opioïdes. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2063885/opioides-deces-morts-canada-jeunes-adultes-2021#:~:text=Le%20nombre%20d'ann%C3%A9es%20de,les%2030%20%C3%A0%2039%20ans>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). *Tout le monde compte. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

Obad-Fathallah, H. (2023). *L'autonomie des organismes d'action communautaire autonome (ACA) au Québec : Définition et facteurs d'influence*. [Cahier synthèse]. Observatoire de l'ACA. https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie_Definition_Synthese.pdf

Plourde, A. (2023, août). *Un programme universel d'alimentation scolaire pour le Québec. État des lieux, bienfaits et estimation des coûts*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/PASUQ-WEB.pdf>

Posca, J. (2025, 20 août). *Criminalité chez les jeunes : quand PSPP déforme la réalité*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autre/criminalite-jeunes/>

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. (2024). *Les loyers explosent, un contrôle s'impose!*. [Campagne]. <https://rclalq.qc.ca/campagne/loyers-explosent/>

Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2024). *Seuils planchers du RQ-ACA. Méthode de calcul commune*. <https://rq-aca.org/wp-content/uploads/2024/05/Seuil-plancher-du-RQACA-v4.pdf>

Statistique Canada. (2026, 29 janvier). *Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, Canada, provinces et territoires, annuel (x 1 000 000)*. (Tableau n° 36-10-0588-01). [Jeu de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610058801>

Statistique Canada. (2025, 08 août). *Salaire hebdomadaire moyen, taux de salaire horaire et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon la situation syndicale, données annuelles*. (Tableau n° 14-10-0134-01) [Jeu de données].

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410013401&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=4.1&cubeTimeFrame.startYear=2020&cubeTimeFrame.endYear=2024&referencePeriods=20200101%2C20240101>

Statistique Canada. (2025, 27 mars). *Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles*. (Tableau n° 14-10-0204-01) [Jeu de données]

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020401>

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *L'indice des coûts de fonctionnement du communautaire : une revendication pour vraiment maintenir nos capacités d'action*. <https://trpocb.org/icfc/>



interjeunes.org